

2018,
l'ADRHESS
a 25 ans !

adRHess

LA LETTRE DE L'ADRHESS

N°22 / PREMIER TRIMESTRE 2018

EDITORIAL : L'ADRHESS A 25 ANS !

Vingt-cinq ans au service des ressources humaines, vingt-cinq ans au coeur des enjeux et des nouveaux défis de la gestion des RH hospitalières, vingt-cinq ans d'échanges, de partage, d'innovation !

Il y a vingt-cinq ans, en 1993, l'ADRHESS naissait, dans un milieu hospitalier dominé par la dotation globale, l'hospitalisation complète et l'enjeu du passage de services du personnel à des DRH. Le PMSI avait six ans et ne comptait pas encore les points ISA, les ARH n'existaient pas encore, les DDASS étaient les interlocuteurs des chefs d'établissement.

Toutes ces réformes, l'ADRHESS les a accompagnées, oeuvrant et débattant de l'implication des DRH dans leur conduite. Ce mouvement continue, à l'heure de la nouvelle donne territoriale où nos métiers sont bouleversés par une réforme d'envergure, et de l'explosion de l'usage des nouvelles technologies.

C'est pourquoi l'ADRHESS a voulu consacrer le colloque du 15 juin prochain à *l'innovation dans tous ses états*, innovation qui va modifier profondément le paysage de l'hôpital. C'est aussi pour cela que nous avons souhaité recueillir votre vision de l'avenir, qui ne se construira pas sans les professionnels d'aujourd'hui, en lançant auprès des responsables RH **une grande enquête nationale "Demain, quelle GRH à l'hôpital ?" en partenariat avec le cabinet Arthur Hunt**, dont vous trouverez les détails dans cette newsletter.

Quels métiers, quelles organisations, quel management demain, les réponses à ces questions se construisent aujourd'hui. Et comme le disait un homme politique, "les anniversaires ne valent que s'ils constituent des ponts jetés vers l'avenir !"

Sophie MARCHANDET
Vice-Présidente de l'ADRHESS

Journée d'étude de l'ADRHSS

Organisée avec le concours du cabinet Houdart et associés et de l'association Transfaire, l'édition 2018 de la journée d'étude de l'ADRHSS avait pour sujet : "La GRH en GHT à l'épreuve du droit".

A peine un an après la publication des décrets venant préciser les conditions d'organisation des fonctions support, et alors que les établissements publics de santé sont engagés dans une vaste réflexion sur les mutualisations obligatoires et celles porteuses de sens pour les collectifs hospitaliers, la manifestation, qui a rassemblé plus de 170 personnes, a permis de faire un tour d'horizon des passages obligés de la démarche et des premières expériences de terrain.



Après une conférence introductive menée par Claude EVIN, avocat, ancien ministre, Elisabeth BEAU (DG, CHU de Dijon) et Jean-Yves COPIN (formateur, GH3) ont échangé autour de la construction d'une GRH médicale à l'échelle du GHT, sur la base de l'expérience conduite par le groupement hospitalier de territoire 21/52. Stéphane PARDOUX (DG, CHI de Créteil et Villeneuve-Saint-Georges) et Sophie MARCHANDET (DRH, CHNO des 15-20) ont présenté pour leur part les travaux menés dans leurs établissements actuels et passés en matière de mutualisation des politiques RH territoriales et de conduite du changement.

Marie HOUSSEL (responsable du pôle RH, FHF) et Caroline LESNE (avocate, cabinet Houdart) ont détaillé les dispositions applicables à la mise à disposition des personnels hospitaliers dans le cadre des groupements. Laurent HOUDART est pour sa part revenu sur la disposition juridique sous-tendant la création des PIMMS (plateaux d'imagerie mutualisés). Brigitte SCHERB (DGOS), représentant Cécile COURREGES, directrice générale, a conclu cette matinée riche en enseignements et en débats !

L'après-midi s'est poursuivie par une séance d'ateliers juridiques, visant à mettre en application les sujets principaux ayant trait aux GHT. **Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée d'étude !**

Succès des Matinales, nouvel événement ADRHESS AFDS



C'est dans un amphithéâtre plein, au centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts, que s'est déroulée, le 9 mars 2018 dernier, la première Matinale, nouvel événement ADRHESS AFDS, organisé en collaboration avec la société GH3. Cette rencontre avait pour thème "Quelles amplitudes de travail pour une organisation des soins performante ?". Elle

a permis, à la lumière de plusieurs témoignages d'aborder les différentes problématiques organisationnelles, juridiques et sociologiques afférentes à la gestion du temps de travail et aux horaires en douze heures. Les évaluations très positives nous encourageant à renouveler cette Matinale en 2019.

Audition à la Cour des Comptes

Jean-Marie BARBOT a été auditionné le 20 décembre dernier par des magistrats de la Cour des Comptes et des Chambres régionales des Comptes sur les problématiques concernant la gestion des personnels infirmiers dans les établissements publics de santé. La synthèse de son intervention est en ligne sur le site <http://www.adrhess.com>.

Enquête nationale sur l'évolution de la fonction RH

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le cabinet Arthur Hunt, l'ADRHESS a lancé une grande enquête auprès des responsables RH des établissements publics de santé afin de connaître leurs attentes sur les évolutions actuelles et futures en termes de processus, d'organisation et de positionnement des directions des ressources humaines.

Vous pouvez participer à l'enquête en vous rendant **sur le site <http://www.adrhess.com>**. Merci pour votre participation !

L'ADRHESS à Paris Healthcare Week

Comme à toutes les éditions depuis 2012, l'ADRHESS sera présente à Paris Healthcare Week pour vous présenter ses dernières actions et rencontrer adhérents, partenaires et amis. **Rendez-vous du 29 au 31 mai 2018, Parc des Expositions de la Porte de Versailles, sur le stand C25 d'Hôpital Expo.**

Vie de l'ADRHESS



L'assemblée générale de l'ADRHESS s'est réunie le 1er février dernier. Elle a donné lieu à la nomination de nouveaux membres du conseil d'administration : Pascale FINKELSTEIN (AP-HP), Virginie VALENTIN (CHU de Montpellier); et Guillaume FAGNOU (CH de Sens) ont rejoint les rangs des administrateurs de l'association. Sophie MARCHANDET a pour sa part été élue vice-présidente, Vanessa FAGE-MOREEL lui succédant au poste de secrétaire générale adjointe.

Contact

ADRHESS
CHI de Créteil
40, avenue de Verdun,
94000 CRETEIL

adrhess@chicreteil.fr -
+33 (0)1 57 02 20 21
www.adrhess.com

Prochain événement de l'ADRHESS



Programme définitif disponible en février 2018

INSÉRICTION OBLIGATOIRE

Un événement de l'ADRHESS

en partenariat avec l'Association de Transfaires

adrhess MKH FSE

Colloque annuel

Vendredi 15 juin 2018,
Paris

Inscriptions :
www.transfaire.org